

ATELIER des TERRITOIRES - Amplifier la transition écologique Pays de Vesoul Val de Saône et PETR Mâconnais Sud Bourgogne

Remerciements

La réalisation de cette démarche de co-construction a été possible grâce au concours de nombreuses personnes à qui le groupement d'AMO de l'Atelier voudrait témoigner toute sa reconnaissance.

Merci aux territoires d'accueil de la démarche et leurs équipes qui ont permis de faire atterrir les réflexions sur la région Bourgogne-Franche-Comté au travers d'un bi-site aux identités bien distinctes : le Pays Vesoul Val de Saône et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne ; aux DDT de Haute-Saône et Saône-et-Loire et à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Merci à l'Agence de l'eau, la DRAAF, les chambres d'agriculture, l'ONF, le CNPF, VNF, les services des DDT, SNCF Réseau, le lycée Vesoul Agro Campus, le lycée AgroBio Campus de Davayé, le Vinipôle Sud Bourgogne, la ferme expérimentale de Jalogny et les exploitants agricoles qui ont pris de leur temps pour répondre à nos questions, témoigner aux ateliers, être filmé et nous apporter leurs expertises sur le territoire et sur les différentes thématiques qui les concernent.

Merci aux élus des communes et des communautés de communes qui ont participé aux ateliers pour construire, avec les acteurs techniques et de la société civile, une stratégie d'action pour amplifier la transition écologique.



Les cheminements de l'Atelier

Retour sur l'histoire de l'Atelier, ses temps forts et ses spécificités qui ont rythmés une démarche malmenée par un contexte sanitaire particulier et inédit

Les cheminements de l'Atelier



Contexte de la commande

Cet atelier national est l'un des 2 ateliers en bi-site en format complexe. Il aborde la question de la transition écologique par le biais de la problématique agricole. Dans un contexte de **réchauffement climatique très marqué, de raréfaction de la ressource en eau, de vieillissement de la profession agricole sur ces deux secteurs en difficulté et en manque de perspective**, cette démarche est portée par la DREAL Bourgogne Franche Comté et deux DDT (DDT70 et DDT71), au sein du Pays Vesoul Val de Saône et du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Construire une véritable équipe projet

Pour lancer la démarche, un temps très important d'immersion et de terrain nous a permis d'aller à la **rencontre de nombreux acteurs avec la maîtrise d'ouvrage, de parcourir les vastes territoires de l'atelier, et de construire un socle commun** absolument nécessaire pour faire vivre le bi-site en faisant écho aux problématiques régionales. Ce fut la naissance de l'équipe projet croisée entre DREAL, DDT, PETR, Pays et AMO.

Formaliser un socle de connaissance partagé

Le travail du groupement s'est concentré en parallèle sur une très grosse production graphique et iconographique à plusieurs échelles : nationale, régionale, et locale. Des fonds cartographiques permettant de **faire remonter les thématiques de l'atelier (terroirs et dynamiques agricoles, réchauffement climatique et ressource en eau, couverts forestiers et bocagers, acteurs et réseaux locaux, réseaux de biodiversité et trames vertes et bleues, mais aussi sols artificialisés et évolution des consommations foncières...)**. Ces supports produits en vue de l'atelier 1 ont permis de préparer toute la matière pour poser les sujets et faire réagir les participants.

Maintenir la commande 'en vie' en période de confinement

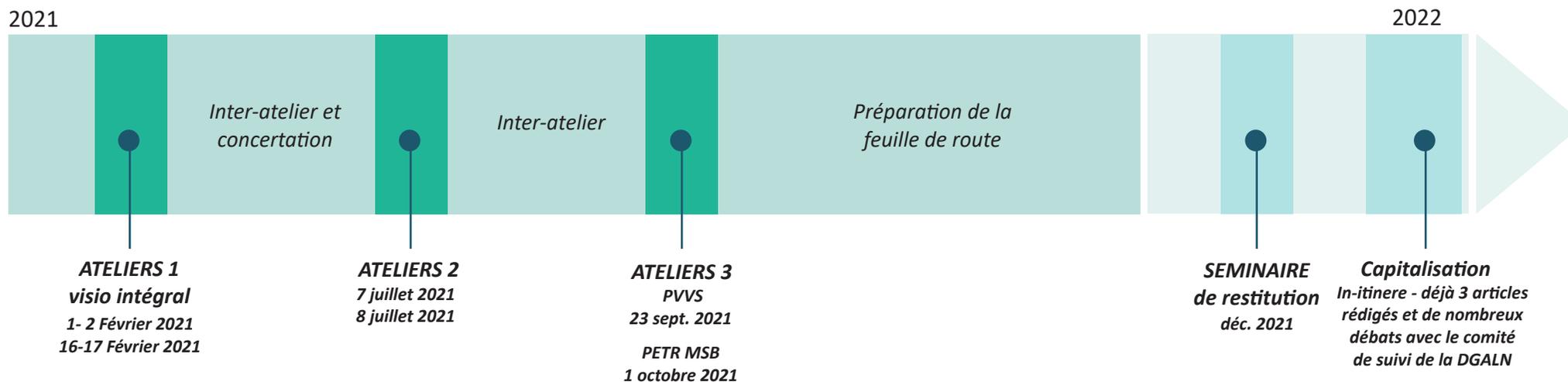
La crise COVID a stoppé net l'élan de l'atelier en annulant le séminaire commun de lancement qui devait avoir lieu à Tournus. Après quelques semaines d'atermoiements, le choix a été fait de continuer de nous mobiliser collectivement pour

faire vivre la démarche en temps de confinement. Réunions de l'équipe, projet en visio puis ateliers et inter-atelier qui s'est anticipé en visio avec de multiples acteurs (chambres d'agricultures, acteurs de la filière bois, agence de l'eau et syndicats de bassin versant, industriels, RFF et SNCF...) sont venus rythmer cette période et nous ont permis de construire un réseau d'acteurs et de potentiels appuis.

Ces échanges nous ont aussi permis de faire des choix thématiques et stratégiques en vue de l'atelier 1, avec notamment **4 grands axes de travail qui ont émergés : les transitions agricoles, la forêt et l'arbre hors forêt, la préservation de la ressource en eau, la régénération des sols artificialisés.**

Cette période a également permis de lancer un projet expérimental de vitiforestier avec le lycée viticole de Davayé et le Vinipôle en les aidant à monter un dossier de réponse à un Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) dont ils ont été depuis lauréats, de monter un sondage pour les lycées agricoles des 2 territoires à destination des apprenants et des enseignants, et ainsi de faire remonter une matière de terrain. De nombreuses rencontres filmées chez des agriculteurs ont également été réalisées dans l'optique de monter un court métrage.

Les cheminements de l'Atelier



Lancer la démarche et maintenir un rythme soutenu après une longue période d'attente

De confinement en confinement, de période de réserve en période de réserve, d'annulation d'atelier programmé alors que l'espoir de reprendre le cours d'une vie normale revenait en nouvelles annulations...le temps d'atelier s'étirait alors que l'atelier 1 n'avait toujours pas eu lieu.

Début 2021, le choix fut fait de se lancer coûte que coûte, en accord avec les territoires et les élus, et de faire **des ateliers 1 sur 2 sites en visio intégral sur 2 jours**.

Avec une préparation amont portée par les membres de notre groupement et les DDT en local, nous avons monté **des parcours fictifs en allant seuls sur le terrain de station en station à la rencontre des acteurs** que nous devions aller voir initialement tous ensemble avec le bus. Des capsules vidéos ont été prises, des présentations montées pour permettre aux acteurs de témoigner sur leurs stations en distanciel...

Les ateliers 1 ont pu avoir lieu sur la première quinzaine de février et nous aurons réussi à mobiliser les acteurs en visio avec un vrai succès (60 à 70 participants par site sur les 2

jours, des grands témoins qui ont parfaitement joué le jeu, des tables-rondes fictives avec des élus et des techniciens qui ont pu s'exprimer, une matière vidéo qui a fait 'mouche' et a permis de faire remonter la voix des agriculteurs lors de ces journées...).

Même si le format n'était pas idéal la démarche était enfin lancée et les parcours fictifs ont fonctionné.

Pour ne pas faire retomber la dynamique créée, et forts de tout le **travail d'inter-atelier anticipé**, nous avons ensuite fait le choix de garder une cadence rapprochée. **Les ateliers 2 se sont tenus en présentiel en juillet** et ont eu lieu sous une forme thématique selon les 4 axes définis qui se sont affinés et affirmés.

Les ateliers 3 se sont enchaînés entre fin septembre et tout début octobre, prenant la forme d'un parcours bus à la rencontre d'acteurs illustrant propos et stratégies pour le territoire du Pays Vesoul Val de Saône. Puis, sur les deux territoires, les acteurs ont travaillé en tables rondes pour prioriser et voter parmi une liste de 30 actions afin de définir une vingtaine d'axes prioritaires en vue d'établir la feuille de route.

Construire la feuille de route

La feuille de route est en partie tracée grâce aux travaux de l'atelier 3 : **un socle d'actions communes aux deux territoires a émergé, d'autres actions spécifiques et locales ont été prioritaires, certains acteurs et financements ont été pré-identifiés**.

Le rôle de l'équipe projet est désormais de mettre en musique et en temporalité cette matière et de trouver des 'relais'. Ces travaux seront présentés sur les 2 territoires début décembre en visioconférence et ont vocation à alimenter, à Vesoul notamment, le CRTE.

L'ensemble des ressources produites et résumées de la démarche sont réunis, à l'initiative de la DREAL, sur un padlet au lien suivant :

<https://padlet.com/mjanexdreal/kscgjtgytpdo3b9l>

Les cheminements de l'Atelier

DE L'IMMERSION...

2020

FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE EN PÉRIODE COVID

2021

ATELIER 1

CAPITALISATION



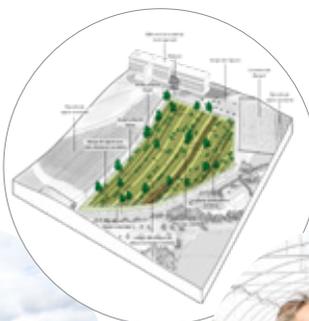
Immersion et reportage photographique des deux territoires



Echanges et groupes de travail en visio avec des experts thématiques



Concrétisation du projet de parcelle test agro-viticoforestière avec l'AgroBio Campus à Davayé (PETR MSB)



Rencontres d'acteurs locaux



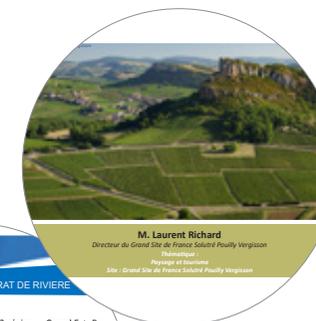
Rencontre des lycées agricoles des deux territoires



Interviews d'agriculteurs



Atelier 1, organisé en visio avec tables rondes en salles virtuelles et présentation d'intervenants en live et en vidéos interviews



La lettre nationale de l'Atelier des Territoires #1

M. Laurent Richard
 Directeur du Grand Site de France Saône Saouilly Vergeron
 Responsable
 Président et Fondateur
 Site : Grand Site de France Saône Saouilly Vergeron

- 3 régions : Grand Est, Bourgogne, Auvergne Rhône-Alpes
- 8 départements : Vosges, Haute-Saône, Jura, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne, Nièvre, Cher
- 566 communes :
 - 234 riveraines de la Saône
 - 335 sur les bassins versants
- Superficie du territoire : 5 000 km²
- Réseau hydrographique

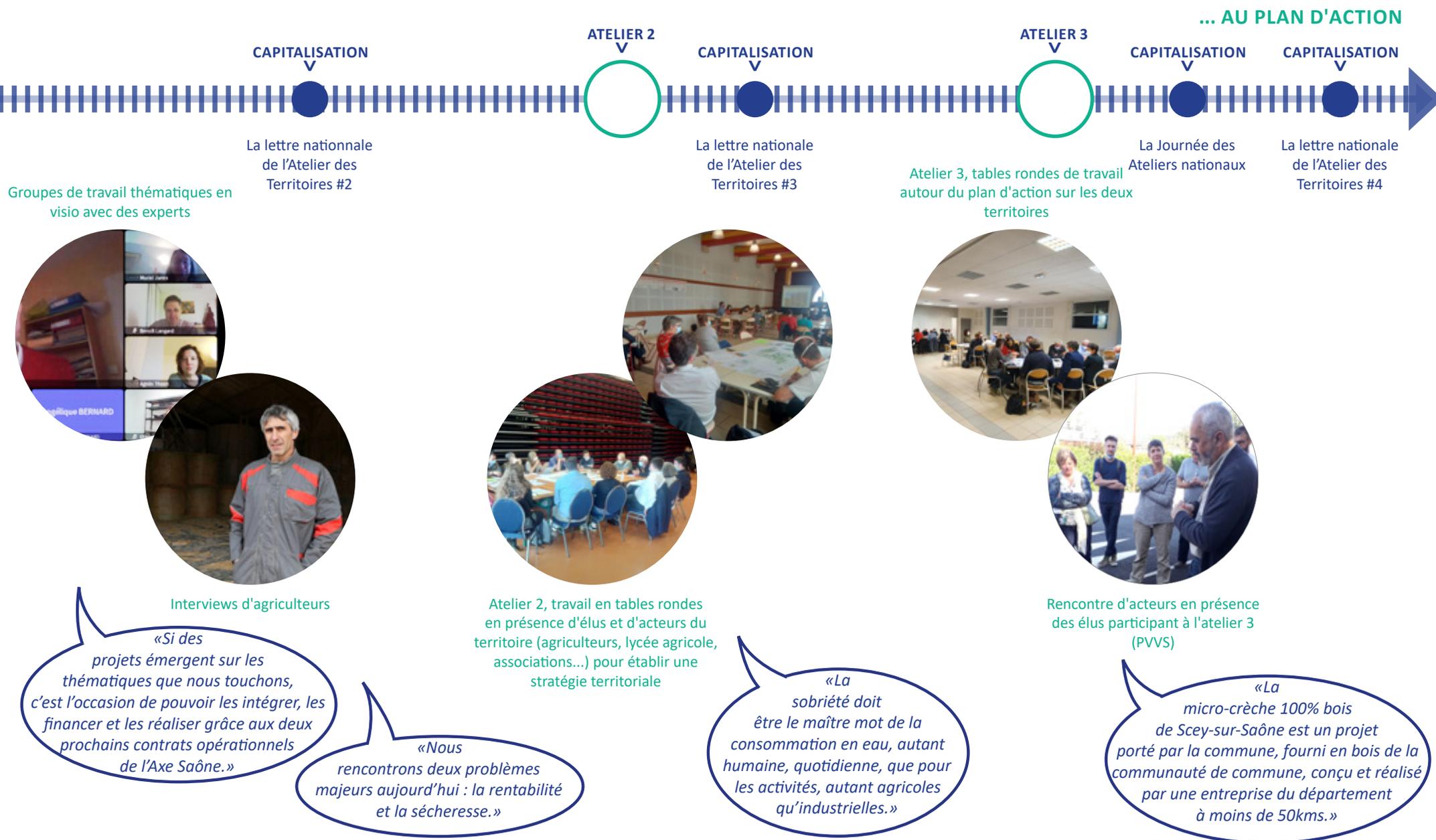
Des occasions pour parler des changements climatiques et des phénomènes météo de plus en plus violents

Au Lycée viticole de Davayé, le bâtiment principal donne vue sur la parcelle proposée pour l'expérimentation de coplantation dans le cadre d'un partenariat privilégié autour de la démarche atelier

«Notre but, c'est de nourrir les gens autour de nous.»

«Les enjeux de la ressource en eau et du dérèglement climatique dépasse les temps politiques. La production économique et la conscience écologique ne peuvent plus être séparées.»

Les cheminements de l'Atelier

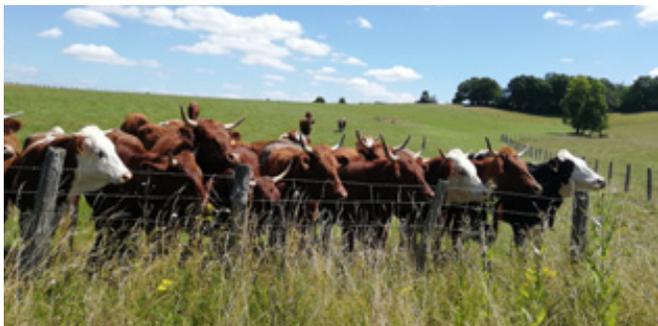




Les axes stratégiques et le bi-site d'action

Au travers de la découverte du territoire et des échanges menés pendant l'Atelier 1 face à la problématique «Amplifier la transition écologique», quatre axes partagés sur les deux territoires se sont dégagés. Ils ont permis de mener, au fil des Ateliers suivants avec les acteurs, des réflexions de stratégie et d'action en limitant les angles morts.

Les axes stratégiques et le bi-site d'action



Au cœur des ambitions de cet Atelier des Territoires figure le sujet de l'agriculture et de ses pratiques, considérées comme un levier majeur pour l'amplification de la transition écologique en milieu rural productif.

En parallèle d'un vieillissement des agriculteurs entraînant une diminution du nombre d'exploitations et le développement de macro-exploitations, et d'une perte de la reconnaissance du métier par les consommateurs et riverains, l'agriculture subit de plein fouet le changement climatique et son imprévisibilité (sécheresses, gel, inondations...) qui rendent le travail agricole bien complexe.

La transition écologique s'impose pour parer au changement climatique. L'un des enjeux majeurs est d'adapter les pratiques agricoles à ce changement, afin d'assurer la soutenabilité de l'activité mais aussi de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Pour cela, les actions de cet axe stratégique doivent avoir plusieurs objectifs : protéger la nature, inscrire les pratiques agricoles dans la durabilité, retrouver une reconnaissance du métier et valoriser les produits de qualité.

Les deux territoires possèdent des atouts indéniables de ce point de vue grâce à la valorisation d'une très grande partie de leur territoire en surfaces toujours en herbe. Attention toutefois à ne pas « succomber à la tentation » de transformer ces surfaces très vertueuses en surfaces céréalières, d'autant plus que de nouveaux débouchés via la méthanisation se développent, et que depuis la crise COVID, le prix des matières premières ont explosés.

Axe stratégique 1 : Agriculture et transitions

Paysage, biodiversité, environnement : des externalités agricoles à encourager dans un contexte économique tendu

Les agriculteurs : faiseurs de paysages au service de la biodiversité et de l'environnement

L'agriculteur est un acteur majeur de l'entretien et du maintien voire développement des espaces ouverts productifs et non productifs, et des continuités écologiques dans les campagnes et les espaces péri-urbains. Une fonction complexe qui ne fait pas toujours l'unanimité et/ou qu'il n'est pas toujours possible de prendre en compte dans le système mis en place.

D'abord parce que tous les agriculteurs ne se sentent pas forcément très concernés par l'agro-environnement et que la mécanisation de l'activité ne rend pas toujours facile la valorisation d'espaces non productifs, les haies pouvant devenir des obstacles pour les manœuvres, même si l'évolution de la réglementation et les aides vont dans le sens d'une meilleure prise en compte de ces espaces par les moins fervents défenseurs de l'écologie.

Ensuite et surtout, ce travail sur les espaces non-productifs a un impact financier et temporel important sur l'activité agricole qui doit avant tout assurer sa soutenabilité.

Une évolution du territoire agricole local à construire entre exploitants de demain et collectivités

Les territoires font face à un renouvellement progressif important des agriculteurs avec le départ en retraite de beaucoup. Une situation charnière, combinée aux évolutions techniques de l'agriculture moderne, qui offre une occasion toute particulière aux collectivités de porter un regard et une ambition sur ce qui se produit sur le territoire et dans quelles conditions. Une prise de position qui nécessite de s'impliquer pour favoriser l'implantation de nouveaux exploitants plus sensibles aux questions environnementales et porteurs de projets qui fassent vivre le territoire.

Des relations distendues entre agriculteurs et consommateurs/riverains

Avec l'évolution de la vie urbaine et de la ruralité, les conflits se multiplient entre les habitants péri-urbains ou néo-ruraux et les agriculteurs. Les différents se cristallisent dans les Zones de Non Traitement (ZNT) face aux réglementations.

Aujourd'hui, les agriculteurs ont mis en place deux systèmes pour renouer le contact et faciliter les relations comme la valorisation de la production : le dialogue avec les riverains, et la vente directe et les circuits courts avec les consommateurs locaux. Deux actions directes qui méritent de prendre de l'ampleur, notamment grâce au soutien des acteurs territoriaux.

Paroles d'exploitants agricoles



Sébastien Pardon - GAEC Pardon - PETR MSB

"Les agriculteurs n'ont aucune marge de manœuvre sur leur marge économique excepté pour la vente directe."



Sylvie Lamy - Le Fournil de la Modestine - PVVS

"Avec la transformation de la ferme et la transformation du pain, j'ai retrouvé le sens du mot paysan, les pieds dans la terre, et une production de qualité dont on peut être fiers"

Les axes stratégiques et le bi-site d'action



L'arbre, isolé, en haie ou en boisement, est un atout majeur pour la transition écologique et la lutte contre le changement climatique. Il est pourtant souvent malmené : arrachage des haies et des vergers, minéralisation des espaces publics, « sécurisation des axes routiers », plantations massives et monospécifiques de résineux... Et quand ce n'est pas l'Homme, le changement climatique prend le relais, avec la sécheresse, les maladies et les parasites.

Aujourd'hui, le couvert arboré se présente comme un atout pour lutter contre les îlots de chaleur, pour conserver l'eau, pour apporter une alimentation complémentaire animale pendant les sécheresses, pour stocker le carbone, etc. Le premier enjeu est de faire valoir ses attraits et de lui (re)trouver une place dans un système presque symbiotique avec l'agriculture comme l'espace urbain. L'autre enjeu principal, c'est d'assurer sa viabilité économique en développant des débouchés qui permettent de valoriser tous les produits du bois.

Axe stratégique 2 : Forêt et arbre hors forêt

Une première expérimentation lancée sur l'AgroBio Campus à Davayé (PETR MSB)

Une action engagée pendant l'Atelier

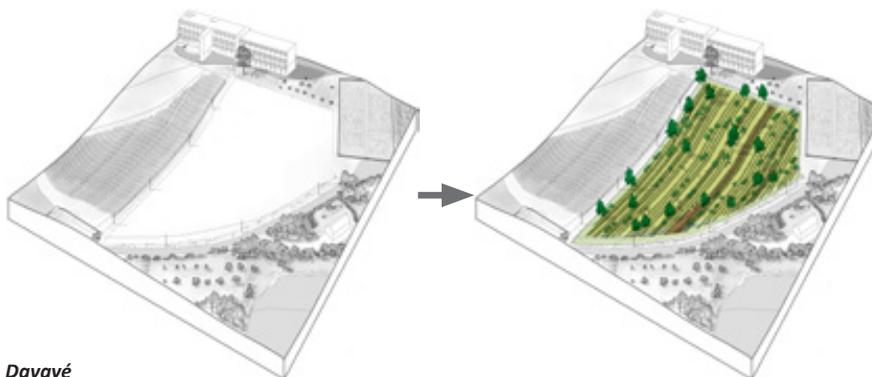
Grâce aux rencontres menées avec les lycées agricoles des deux territoires en amont de l'Atelier 1, l'AgroBio Campus et le Vinipôle Sud Bourgogne ont été séduits par la proposition de l'AMO de commencer à mettre en place une action-projet sans attendre même la fin de la démarche Atelier : Planter et exploiter une parcelle expérimentale d'agro-vitiforesterie avec l'équipe enseignante et les étudiants du lycée.

Une émulation d'expérimentations complémentaires

Suite à une proposition de projet de l'AMO pour cette parcelle test, le Vinipôle a souhaité propager et solidifier l'expérimentation en proposant d'autres parcelles grâce à son réseau, d'abord sur le PETR MSB avec la Cave de Lugny puis sur la Côte Chalonnaise.

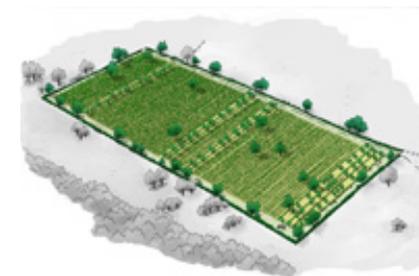
Montage d'un dossier de financement de recherche

Grâce à l'implication de la DDT71, l'AgroBio Campus a monté un dossier de financement de recherche pour sa parcelle-test en réunissant autour du projet son équipe enseignante, son exploitant viticole, la DDT71, le Vinipôle et l'AMO. Le Lycée est aujourd'hui lauréat de ce Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI).



Davayé

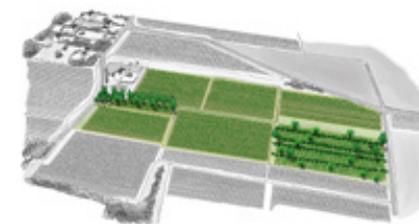
Des expérimentations d'agroforesterie dans les vignobles Mâconnais pour chercher des solutions d'adaptation face au dérèglement climatique, de complémentarité des productions et de renforcement de la biodiversité



Lugny



Lugny



Rully



Aluze

Les axes stratégiques et le bi-site d'action



Les espaces artificialisés présentent un fort potentiel d'amplification de la transition écologique. L'habitat et les ZAE font partie des espaces qui façonnent et modifient le paysage le plus rapidement et drastiquement.

Malgré leurs différences de profil, les deux territoires rencontrent souvent les mêmes dynamiques d'urbanisation et de pression sur les écosystèmes (développement important des lotissements, zones commerciales et d'activité prenant place sur des terres agricoles ; disparition progressive des haies et des boisements ; canalisation des cours d'eau...).

La gestion des espaces artificialisés actuels ou en devenir présente deux enjeux majeurs : atteindre l'objectif du Zéro Artificialisation Nette des sols et restaurer les trames vertes et bleues dans les milieux urbanisés.

Dans ce contexte, un nouveau modèle économe en foncier doit se développer tout en permettant la valorisation de l'existant et le développement de solutions immobilières adaptées.

L'espace public, partagé par tous et maîtrisé par les collectivités publiques, possède un potentiel majeur d'évolution et de modèle inspirant et entraînant pour l'ensemble des autres espaces artificialisés et leurs acteurs particuliers.

Axe stratégique 3 : Régénération des sols artificialisés

La régénération : un projet d'ampleur composé d'actions de toutes envergures et nécessitant l'implication de tous les acteurs

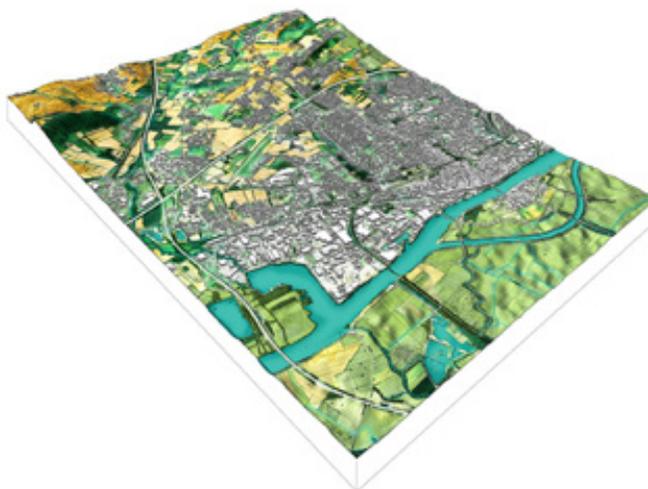
Des problématiques qui se rencontrent aussi bien en agglomération urbaine qu'en petite campagne

Avec la promulgation de la Loi Climat et résilience le 24 août 2021, la question de la régénération des sols artificialisés, de la réduction de la consommation foncière, de la désimperméabilisation et de la végétalisation est plus que jamais au cœur de la planification territoriale et de la vie des collectivités. Toutes les collectivités sont concernées, du bourg rural à l'agglomération urbaine, partageant les mêmes problématiques à différentes ampleurs.

Une grande variété d'espaces concernés, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire

Les sols artificialisés se retrouvent partout, des espaces publics aux logements privés, en passant par les entreprises et les ZAE. Afin de pouvoir engager une régénération généralisée qui soit à l'échelle de la situation, l'implication de tous les acteurs du territoire est nécessaire, des collectivités aux entreprises économiques, en passant par les habitants. La réussite de ce projet d'avenir passera par un travail collectif autour de chaque type d'espace en croisant le regard et les capacités de tous les acteurs.

Sur chaque territoire, les villes centres - Mâcon et Vesoul - sont des sites à enjeux complexes et composites, regroupant tissus urbains et ZAE à forte marge d'amélioration vis-à-vis de la régénération des sols



Les axes stratégiques et le bi-site d'action



L'eau, autant par son abondance ponctuelle que son absence prolongée, est au centre des effets du changement climatique.

Deux enjeux majeurs se cristallisent autour de l'eau. D'abord, le bon fonctionnement des milieux naturels souvent malmenés, dépouillés de leur végétation, canalisés, asséchés, déviés autant par les pratiques agricoles que l'artificialisation des sols urbains et industriels. Et ensuite, l'eau ressource, qualitative et quantitative, indispensable à la consommation humaine, urbaine (arrosage) et industrielle (incendie, process industriels) qu'aux pratiques agricoles (abreuvement, irrigation).

Fil conducteur entre les deux sites, la Saône et ses affluents représentent le premier axe majeur de la réhabilitation des systèmes hydrauliques. Autre levier d'action : l'évolution des pratiques pour réduire la dépendance à la ressource en eau et être moins vulnérable. Un enjeu aux différents visages selon les filières : préserver au maximum l'eau des sols dans les secteurs céréaliers, nourrir les cheptel et adapter le nombre de bêtes à la ressource fourragère disponible, adapter aux possibles baisses de rendements en viticulture et assurer l'accès à l'eau sobre pour les productions alimentaires de proximité.

Des changements de pratiques qui impliquent une multitude d'acteurs différents vers l'objectif commun : mieux gérer l'eau.

Axe stratégique 4 : Reconquête du réseau hydraulique

L'eau : au coeur des besoins humains et de la biodiversité

Une ressource convoitée par tous

Agriculteurs, industriels, collectivités, habitants, tous les consommateurs sont concernés par la question de la quantité et de la qualité de la ressource en eau.

Le monde fait face aujourd'hui à de nombreux défis croisés : assurer un bon approvisionnement en eau, améliorer son traitement pour renforcer son recyclage, mieux gérer son cheminement pour réduire les risques liés à l'artificialisation des sols et tendre vers la sobriété pour limiter la surconsommation. Il est également nécessaire de mieux connaître la ressource et le cycle de l'eau, pour anticiper les effets du changement climatique et prendre des décisions en connaissance de cause.

Un impact majeur sur l'agriculture

Dérèglement climatique, météo imprévisible et augmentation de la fréquence d'événements climatiques extrêmes (gel, sécheresse, tempête...) créent une instabilité dans le monde agricole qui met en péril les exploitants et leur production. Une situation qui, à l'autre bout de la chaîne alimentaire, impacte toute la population en tant que consommateur.

Une vraie question d'adaptation est déjà engagée par les agriculteurs, comme nous l'ont montré les interviews que nous avons pu faire d'exploitants des deux territoires. Mais les agriculteurs se retrouvent limités par leur moyens économiques et matériels, aussi bien sur la protection des productions que le stockage de l'eau indispensable pour l'élevage. La situation implique de mener une réflexion qui engage davantage d'acteurs, plus diversifiés, pour trouver des solutions innovantes ou faire bouger les choses.

Un besoin de gouvernance pour mieux revaloriser les milieux

Les milieux naturels, les continuités écologiques et la faune sauvage ont été longuement relégués à l'arrière-plan et réduits autant que le nécessitait le plein développement des activités agricoles et de l'urbanisation économique et résidentielle. Aujourd'hui, une vraie conscience collective et une réglementation se sont instaurées sur la question, auprès de toutes les strates d'acteurs, mais il reste beaucoup à faire en pratique.

Ecologues et agriculteurs sont souvent les premiers impliqués sur la problématique mais la transversalité de la ressource en eau doit permettre aujourd'hui d'augmenter les forces en présence en engageant dans les actions tous les acteurs territoriaux, aussi bien collectifs, qu'individuels ou économiques.

Paroles d'exploitants agricoles



Christophe Parat - GAEC Copex - PETR MSB

" Y a des moments, quand il y a des canicules très fortes, ça peut détruire une récolte en 15 jours, 3 semaines, et là, on n'a pas beaucoup de solutions."



Michaël Muhlematter - GAEC Muhlematter - PVVS

" Demain, je pense qu'on sera obligés de stocker un peu d'eau sur nos territoires pour permettre une agriculture dynamique et pour pouvoir produire malgré le réchauffement climatique qu'on subit."



La feuille de route

Grâce au travail mené au cours des trois ateliers et surtout les échanges lors de l'Atelier 3, un programme d'action a pu être établi et partagé par les acteurs du troisième Atelier. Ce programme d'action est composé d'une feuille de route commune et d'une feuille de route spécifique pour chacun des territoires.

La feuille de route

Au cours de l'Atelier 3, les acteurs des territoires se sont positionnés face à une liste d'actions proposée, issue des ateliers et entretiens précédents. Chacun a été amené à choisir, pour chaque axe stratégique, l'action, voire les deux actions, qu'il trouvait importantes à prioriser et réalistes pour son territoire.

De ces choix et des discussions qui en ont découlées - permettant de définir des sous-actions - une feuille de route d'une vingtaine d'actions a pu être établie sur les deux territoires.

Douze actions qui ont été proposées sur les deux sites ont fait l'unanimité. Elles sont regroupées dans la feuille de route commune. Celle-ci est l'occasion de partager un objectif

commun qui fait sens sur les deux territoires, voire sur la région ou le pays. Elle donne la possibilité aux deux territoires de pouvoir échanger sur leur avancement, se conseiller, mutualiser les moyens et/ou les recherches de financement.

Comme chaque territoire a son identité, la feuille de route propose également des cas d'application locaux spécifiques aux deux sites.

Ces actions viennent compléter la feuille de route commune et prendre en compte les particularités du territoire, comme la viticulture mâconnaise ou la richesse forestière communale du PVVS.

Les chapitres suivants présentent ces feuilles de route en détaillant, pour chaque action, les sous-actions envisagées qui peuvent être mises en place, les acteurs à impliquer pour porter et/ou mener à bien l'action, des leviers à soulever pour obtenir un soutien financier ou technique, et, si des propositions ont été faites pendant l'Atelier 3, des sites d'application potentiels.

Ces sites sont une première ébauche d'espaces à enjeux où les actions pourraient prendre place. La réussite de la feuille de route passera par l'appropriation des acteurs, notamment des élus, pour mettre en place des actions à leur échelle ou en réseau avec d'autres. Chaque pas compte pour amplifier la transition écologique des territoires.

Et, en même temps, c'est l'accumulation des améliorations qui engendrera un vrai changement. C'est pourquoi de nombreuses actions proposées passent par une mise en réseau, afin d'être plus fort, plus à même, ou encore plus compétent pour s'investir dans une action d'envergure.

La feuille de route commune

12 actions

A Axe stratégique A : Agriculture et transition

A1

Développer une stratégie d'accueil de nouveaux agriculteurs formés aux enjeux de la transition écologique et développer le réseau de parrainage et de partage d'expériences

B Axe stratégique B : Forêt et arbre hors forêt

B1

Développer les débouchés locaux des sous-produits forestiers au bénéfice/ à la faveur de l'agriculture et des collectivités

B2

Construire un territoire bocager et forestier Carbone positif porté par les acteurs urbains, économiques et ruraux

B3

Sensibiliser et former les agriculteurs, collectivités, les entreprises et le grand public au rôle potentiel des arbres isolés et linéaires

C Axe stratégique C : Régénération des sols artificialisés

C1

Créer un réseau de sensibilisation à la qualité de projet architectural et paysager, et à la qualité et diversité de l'habitat

C2

Prioriser la réhabilitation du bâti existant et la mutation des friches, en secteur urbain et rural, avant toute nouvelle construction, en s'appuyant sur un outil opérationnel de revitalisation de friche

C3

Définir un plan d'action de renaturation des zones industrielles et d'activités

C4

Définir une politique de gestion des espaces naturels en zone urbaine et périurbaine

D Axe stratégique D : Reconquête du réseau hydraulique

D1

Se positionner en tant que site pilote pour le projet Axe Saône

D2

Élaborer une stratégie globale couplée Energie/Eau des toitures

D3

Engager un projet de renaturation de cours d'eau en milieu urbain

D4

Engager un renouvellement écologique global dans l'espace public

La feuille de route



Les cas d'applications locaux - Pays Vesoul Val de Saône

9 actions

A Axe stratégique A : Agriculture et transition

A2

Renforcer et développer les débouchés via les équipements et structures publiques pour les filières de production locale

A3

Créer des pôles agricoles de proximité

A4

Développer une diversification énergétique encadrée et intégrée au paysage et au profit de la pratique agricole, appuyée sur un diagnostic territorial du potentiel méthanisation

B Axe stratégique B : Forêt et arbre hors forêt

B4

Amplifier la construction 100% bois local

B5

Privilégier la régénération naturelle et les essences locales pour renouveler les boisements et les haies en prenant appui sur la création d'une pépinière végétal local

C Axe stratégique C : Régénération des sols artificialisés

C5

Réserver un pourcentage d'espaces nourriciers pour chaque projet de construction bâtie et/ou de réhabilitation

C6

Établir un diagnostic des sols artificialisés présentant un potentiel de régénération

D Axe stratégique D : Reconquête du réseau hydraulique

D5

Renforcer une action croisée de sensibilisation et de soutien financier aux agriculteurs sur les zones de captage prioritaires

D6

Lancer un plan de restauration/gestion des zones humides de tête de bassin versant grâce à un vivier d'agriculteurs rémunérés



Les cas d'applications locaux - PETR Mâconnais Sud Bourgogne

11 actions

A Axe stratégique A : Agriculture et transition

A2

Elaborer et accompagner l'écriture et la mise en place de PAT

A3

Renforcer le lien entre l'élevage, le territoire et les autres filières agricoles locales

B Axe stratégique B : Forêt et arbre hors forêt

B4

Construire un programme de réimplantation de l'arbre sur la côte viticole

B5

Développer la formation du grand public et des néo-propriétaires forestiers sur la gestion forestière

B6

Mettre en place un pastoralisme territorial

C Axe stratégique C : Régénération des sols artificialisés

C5

Réserver un pourcentage d'espaces nourriciers pour chaque projet de construction bâtie et/ou de réhabilitation

C6

Articuler les mobilités actives à l'échelle du territoire

D Axe stratégique D : Reconquête du réseau hydraulique

D5

Restaurer intégralement une rivière/affluent de la côte viticole

D6

Recenser les ressources d'eau souterraine pour connaître la disponibilité et la gérer au mieux entre le petit et le grand cycle de l'eau

D7

Résorber les pertes existantes sur le réseau d'adduction en eau potable afin de faire des économies importantes sur la consommation d'eau de tous

D8

Mettre en place une veille foncière et une protection des espaces agricoles dans les franges urbaines et la plaine de Saône



La feuille de route commune

L'Atelier 3 a permis de proposer et faire valider aux acteurs de chaque territoire une liste d'actions issue des réflexions menées en Ateliers et Inter-Ateliers. Une partie des actions retenues fait sens sur les deux territoires, nous amenant à la construction d'une feuille de route commune, qui peut faire échos à l'échelle régionale voire nationale. C'est l'occasion de réfléchir aux possibilités de réciprocité et de mutualisation de moyens pour animer cette feuille de route, voire porter ensemble des actions.

La feuille de route commune

A AXE STRATÉGIQUE A : AGRICULTURE ET TRANSITIONS

A1 Développer une stratégie d'accueil de nouveaux agriculteurs formés aux enjeux de la transition écologique et développer le réseau de parrainage et de partage d'expériences

COMMENT ?

1- Renforcer la formation des agriculteurs vers des techniques agroécologiques et plus de résilience dans les productions à l'échelle de l'exploitation et de la parcelle face au changement climatique

- Renforcer l'évolution de la formation des agriculteurs sur la résilience et les changements de pratiques. Amplifier les formats de formation web qui laissent plus de liberté de gestion du temps des agriculteurs et renforcer l'étude de pratiques différentes (réunion, visites...)
- Renforcer la formation et sensibilisation des techniciens et enseignants. Impulser un changement auprès des technico-commerciaux, premiers conseillers des agriculteurs, pour renforcer l'agroécologie
- Utiliser les réunions de regroupement des agriculteurs, comme les réunions de CUMA, pour sensibiliser, former et présenter des exemples de pratiques vertueuses
- Accompagner les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces publics pour lutter contre l'appauvrissement des sols en montant des formations communes pour lutter contre la dégradation des sols liée aux pratiques
- Coupler les productions agricoles et énergétique pour assurer la résilience et l'autonomie locale
- Travailler sur la mise en réseau et la mutualisation pour favoriser le partage d'expérience entre pairs

2- Maîtriser le foncier pour pouvoir orienter la production agricole des futurs exploitants selon les besoins locaux et les ambitions territoriales

- Faciliter la mise en relation cédants / porteurs de projet
- Développer des comités techniques foncier, comme la CC du Clunisois, pour identifier du foncier mobilisable et avoir une vision territoriale. Développer des

réflexions communes entre les collectivités et les nouveaux exploitants pour choisir les meilleures terres vis-à-vis des productions

- Développer des conventions communales avec la SAFER (et/ou la chambre d'agriculture et les filières) pour essayer d'anticiper sur les transmissions et se doter d'une capacité d'intervention foncière
- Utiliser la compétence des collectivités sur la ressource en eau pour peser sur la question du choix des types d'exploitations qui s'installent (s'appuyer sur les EPAGE)
- Réfléchir à la création de zones d'activités agricoles pour créer une capacité d'accueil d'agriculteurs comme on le propose pour les entreprises
- Entreprendre des achats de foncier et de bâti agricole par la collectivité pour un meilleur contrôle des pratiques
- Lancer des projets de maraîchage municipal / communautaire biologique
- Accompagner les investissements matériels

3- Soutenir les débouchés, en particulier locaux

- Mettre en place d'un projet alimentaire territorial (PAT) afin de rapprocher les filières de consommation et de production locales
- Faire connaître les guides existants sur le sujet des marchés publics pour favoriser l'achat local
- Travailler sur le coût de production et prix d'achat pour valoriser la production et assurer la soutenabilité des exploitations
- Renforcer la visibilité de la plateforme Agrilocal encore mal connue et l'adapter pour toutes les tranches du système éducatif, en lien avec EGALIM

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Groupement d'agriculteurs (associations et établissements publics d'expérimentation agricole), Lycées agricoles, Chambre d'Agriculture, Vinipôle Sud Bourgogne, Associations, INRAE, SAFER, DDT, Collectivités, Réseau bocag'haies, CIVAM

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Appui aux organisations de producteurs (Plan de Relance)
Programme national pour l'alimentation (Min. agriculture et alimentation)
Pacte «bio-sécurité-bien-être animal» en élevage (Plan de Relance-DRAAF)
Fond Avenir Bio (Plan de Relance)
Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC)
Mission ECOPHYT'EAU (Réseau CIVAM)
Projet de recherche-action TRANSÆ (Réseau CIVAM)
ZAP
PAEN
Documents d'urbanisme

SITE DE PROJET POTENTIEL

PETR MSB : Région de Matour (Résilience des exploitations)

La feuille de route commune

B AXE STRATÉGIQUE B : FORÊT ET ARBRE HORS FORÊT

B1 Développer les débouchés locaux des sous-produits forestiers et bocagers au bénéfice/ à la faveur de l'agriculture et des collectivités

COMMENT ?

- S'inspirer des démarches qui se mettent en place et amplifier leur action sur le territoire (ex : CUMAs spécialisées dans la fourniture de paillage) et développer des filières complémentaires : bois-bocage énergie, bois-bocage litière agricole (bétail) et paillage
- A coupler avec un renforcement de la production de végétaux locaux forestiers et bocagers
- Travailler sur une valorisation coordonnée haie et forêt
- Valoriser un panel de débouchés et pas uniquement les litières animales
- Organiser la filière depuis l'offre jusqu'à la demande pour pouvoir répondre au mieux aux besoins du territoire et à ses capacités (Chartes forestières, Plan d'attractivité métier, formations, appuis aux investissements)
- Faire en sorte de privilégier l'usage local de la production forestière avant l'export (UE, USA, Chine) en développant des débouchés locaux rémunérateurs par la commande publique
- Utiliser les compensations carbone volontaires d'entreprises du territoire pour restructurer la forêt fragilisée par le changement climatique
- Développer les réseaux de chaleur bois des collectivités (sensibilisation, partage de retours d'expérience)

AVEC QUI ?

Agriculteurs, CUMA, Collectivités, Collectivités forestières, Entreprises industrielles, Forestiers, SYTEVOM, Ressources, ONF, COFOR, CNPF, CRPF, Département, ADEME, SA Billotte (Granges le Bourg), Réseau bocag'haies

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Financement d'investissements de réseaux de chaleur ou de froid (ADEME- Fond Chaleur)
Installation de production de chaleur biomasse/bois (ADEME- Fond Chaleur)
Aide au développement de l'offre de combustibles bois pour la valorisation en chaufferies (ADEME- Fond Chaleur)

B2 Construire un territoire bocager et forestier Carbone positif porté par les acteurs urbains, économiques et ruraux

COMMENT ?

- Mieux valoriser le travail d'entretien des haies et des services environnementaux rendus
- Faire évoluer la «culture» au niveau de l'entretien des haies, proposer des méthodes d'entretiens moins invasives pour les haies et financer des investissements pour du matériel adapté (éventuelles mutualisations avec les services communaux)
- Amplifier les formations sur la haie, nécessaires pour ceux qui s'en occupent (ex : GIEE Prairies DOR, GIEE Paill'Ô Bois)
- Réaliser un diagnostic cartographié territorial de la ressource de la biomasse bocagère et du potentiel permettant d'anticiper l'évolution végétale (type d'essences, âge...)
- Développer la compensation carbone volontaire avec le label Bas Carbone
- Mettre en relation les établissements public et privés du territoire disposant de fonds de compensation carbone (labellisés bas carbone ou non) et environnementale avec les porteurs de projet locaux. Constituer une bourse aux initiatives locales de compensation (demandeurs/offrants)
- S'appuyer sur le mécénat et le sponsoring pour aider à financer la reconstruction de forêts dégradées

Agriculteurs, Collectivités, Collectivités forestières, Forestiers, ONF, COFOR, CNPF, Réseau bocag'haies, Département, Ministère de la transition écologique

LES LEVIERS À SOULEVER

Label Bas carbone- méthode forestière
Label Bas carbone- méthode Haies et Plantation de vergers
Filières agricoles bas carbone (lait, viande, céréales)
Projet reforestAction
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)

B3 Sensibiliser et former les agriculteurs, collectivités, les entreprises et le grand public au rôle potentiel des arbres isolés et linéaires

COMMENT ?

- Mettre en place des parcelles-test agroforestières, pilotes, pour sensibiliser, former et convaincre les éleveurs de la nécessité de l'arbre comme auxiliaire de culture et d'élevage
- Développer une réflexion sur les essences d'arbres à privilégier (changement climatique – intérêt économique) pour renouveler les vieux arbres des haies
- Prendre appui sur l'étude de la DDT71 technico-économique sur les possibilités, freins et leviers de plantation puis à l'entretien des haies, pour aider les agriculteurs dans leur réflexion
- Développer les plans bocagers et les diagnostics individuels pour toucher plus facilement les agriculteurs et les collectivités
- Redéfinir les règles du Plan Bocager avec Natura 2000 pour les futures éditions afin d'intégrer la possibilité de planter des arbres dans les haies
- Diversifier les strates de la haie pour exploiter au maximum son potentiel
- Prendre appui sur la valorisation du stockage carbone pour financer l'entretien des haies
- Travailler sur la mutualisation pour l'entretien des haies à la grande échelle (GIEE, CUMA ...)

AVEC QUI ?

Chambre d'agriculture, Lycées agricoles, Associations Haies, CUMA, Organismes de formation, Réseau bocag'haies, GIEE Prairies DOR, Fédération de chasse et de Pêche, collectivités locales, Natura 2000

LES LEVIERS À SOULEVER

Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC)
Mission ECOPHYT'EAU (Réseau CIVAM)

La feuille de route commune

C AXE STRATÉGIQUE C : RÉGÉNÉRATION DES SOLS ARTIFICIALISÉS

C1

Créer un réseau de sensibilisation à la qualité de projet architectural et paysager, et à la qualité et diversité de l'habitat

COMMENT ?

- Renforcer la place et le rôle du CAUE
- Créer une maison de l'Architecture locale ou réaffirmer le rôle de celle qui existe à l'échelle de l'ancienne région

AVEC QUI ?

CAUE, Associations, DDT, Paysagistes et architectes conseil, CEREMA, UDAP, Conseil départemental

C2

Prioriser la réhabilitation du bâti existant et la mutation des friches, en secteur urbain et rural, avant toute nouvelle construction, en s'appuyant sur un outil opérationnel de revitalisation de friche

COMMENT ?

- Faire le lien avec les objectifs du SCoT en cours de réalisation et renforcer son ambition. Le recensement des friches est nécessaire pour le ZAN
- Sensibiliser les élus aux différents outils pour les aider à comprendre et agir et s'appuyer sur ce qui se fait ailleurs pour la gestion des friches (ex : Région Nord)
- Réaliser un diagnostic du bâti vacant et des friches en lien avec la chambre de commerce et d'industrie afin de mettre en parallèle les données relatives aux entreprises implantées dans les ZAE / ZI notamment. Créer un outil de connaissance pour travailler sur la valorisation agricole des friches
- Recenser également le parc privé d'habitat agricole et de bâtiments d'élevage pour mieux prendre en compte la vacance
- Etablir ce diagnostic sous format SIG et cartographique afin de pouvoir le partager plus facilement avec les différents

acteurs

- Après recensement, accompagner et encadrer la réaffectation en mettant un place un projet territorial partagé. Les petits villages sont souvent des réserves foncières sous-exploitées
- Travailler sur la réutilisation du bâti agricole abandonné vis-à-vis des enjeux de logement et d'accueil de nouveaux agriculteurs ou nouvelles activités en milieu rural
- Réviser les documents d'urbanisme (PLU, PLUi) pour travailler sur la vacance - Développer un zonage particulier pour les friches identifiées comme secteur potentiel de projet (ex : Zone « OAP revitalisation »)
- Mettre en place la taxe sur les logements vacants
- Inciter les communes à acquérir du bâti vacant pour créer des logements abordables

AVEC QUI ?

Collectivités, CAUE, ANAH, CEREMA, Département, Région, INRAE, Agence économique régionale, GT régional

LES LEVIERS À SOULEVER

Fonds friches (Future 3e édition)
UrbanSimul (CEREMA- INRA)

UrbanVitaliz (CEREMA- Start Up d'Etat)
Cartofriche (CEREMA)

C3

Définir un plan d'action de renaturation des zones industrielles et d'activités

COMMENT ?

- A associer avec la dynamique Quartiers Fertiles
- Développer une réflexion à long terme sur les ZAE qui permet aux collectivités de prendre pied sur des dynamiques privées auprès desquelles elles ont peu de pouvoir à court terme
- Utiliser la renaturation comme un levier important de « verdissement » de l'image des acteurs économiques afin de les inciter à s'engager
- Mettre en place une action concrète pour lancer une dynamique
- Ne pas se limiter aux ZAE, élargir aux cours de Lycées, cours d'écoles, espaces publics en centre-ville

- Mettre en relation la gestion climatique et le confort
- Rendre obligatoire la remise en état des bâtiments industriels lors de la vente de lots

AVEC QUI ?

Collectivités, Entreprises, Agriculteurs, Chambre du commerce et de l'industrie, CAUE, EPTB, Syndicats de rivière, Associations, DDT, ADEME, Réseau bocag'haies

LES LEVIERS À SOULEVER

Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
UrbanSimul (CEREMA- INRA)
Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)
Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

SITE DE PROJET POTENTIEL

Vallée du Durgeon sur l'agglomération de Vesoul (PVVS)

C4

Définir une politique de gestion des espaces naturels en zone urbaine et périurbaine

COMMENT ?

- Intégrer cet objectif dans le SCoT en cours d'élaboration
- Développer une Couverture médiatique pour engager la prise de conscience des espaces agricoles résiduels, et stopper l'artificialisation
- Faire le lien avec les programmes en cours, notamment « petites villes de demain » et les CRTE

AVEC QUI ?

Collectivités, ANRU / Quartiers Fertiles, Associations, Réseau bocag'haies, Chambre d'agriculture, DDT, SAFER, Agriculteurs, DRAAF, ADEME, Agence de la Biodiversité

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Fond Avenir Bio (Plan de Relance)
UrbanSimul (CEREMA- INRA)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
PAEN, SCoT et PLUi

La feuille de route commune

D AXE STRATÉGIQUE D : RECONQUÊTE DU RÉSEAU HYDRAULIQUE

D1 Se positionner en tant que site pilote pour le projet Axe Saône

COMMENT ?

- Utiliser ce dispositif pour financer et obtenir un support technique pour réaliser l'une des actions proposées ici
- S'appuyer sur les contrats de rivière, qui ont des plans d'actions très détaillés, mais pas toujours les moyens de les réaliser
- Organiser et répartir les actions par communauté de communes afin de gérer les affluents et cours d'eaux des bassins versants de chaque territoire communautaire
- Créer un COPIL / une Instance de décision : Inclure les élus des Communautés de Communes, l'agence de l'eau, les représentants agricoles et les citoyens

AVEC QUI ?

Agence de l'Eau RMC, Acteurs selon projet(s) proposé(s)

LES LEVIERS À SOULEVER

Projet Axe Saône 2022-2024 et 2025-2027 (Agence de l'Eau RMC)

D3 Engager un projet de renaturation de cours d'eau en milieu urbain

COMMENT ?

- Réaliser un projet de réaménagement écologique et récréo-touristique de cours d'eau emblématiques en créant un projet d'espace public « îlot de fraîcheur » en lien avec la TVB, les mobilités actives, en dépassant les objectifs du projet cœur de ville
- S'appuyer sur les nombreuses études déjà produites, notamment sur les parcours vélo
- Travailler avec les collectivités publiques pour impliquer les acteurs économiques ensemble
- Utiliser ce projet comme projet pilote pédagogique pour sensibiliser, donner une image forte et susciter l'intérêt de travailler différemment sur le réseau hydraulique du territoire
- Trouver un juste milieu entre engagement écologique, économie et communication pour que les acteurs privés s'y retrouvent

AVEC QUI ?

Collectivités, Propriétaires privés, Entreprises, EPTB, Syndicat de rivière, Agence de l'eau, DDT, CAUE, Département, Région, Associations

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

Appel à Projet Eau & Biodiversité 2022 (Agence de l'Eau RMC)

SITE DE PROJET POTENTIEL

PVVS : Le Durgeon dans l'agglomération de Vesoul

PETR MSB : Les berges de Saône et de la darse à Mâcon Sud

D2 Élaborer une stratégie globale couplée Energie/Eau des toitures

COMMENT ?

- Mettre en place un réseau énergétique renouvelable fort en généralisant pour les établissements volontaires (publics, agricoles ou économiques) la mise en place d'une toiture photovoltaïque
- Inciter voire rendre obligatoire l'installation de citernes de récupération des eaux de pluie sur les bâtiments agricoles, économiques et publics
- Mettre en place une incitation financière ou fiscale
- Assurer l'intégration architecturale de ces ouvrages
- Bien prendre en compte le traitement nécessaire de l'eau de toiture pour la rendre compatible avec l'usage qui peut en être fait

AVEC QUI ?

Agriculteurs, DRAAF, Agence de l'Eau RMC, ADEME, Collectivités, Entreprises, Associations, CAUE, Chambre d'agriculture, DDT, Chambre du commerce et de l'industrie, Département, Région, INRAE

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

Financement d'installations de production d'eau chaude solaire (ADEME- Fond Chaleur)

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque, hydroélectrique ou éolienne situées en métropole continentale (Commission de régulation de l'énergie)

Investissement dans les dispositifs de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail (Région BFC et départements)

D4 Engager un renouvellement écologique global dans l'espace public

COMMENT ?

- Une vraie nécessité d'impliquer les citoyens dans la démarche
- Travailler sur les places communales et les village-rue avec des démarches de végétalisation des espaces publics

AVEC QUI ?

Collectivités, Grand Public, Agence de l'eau, DDT, CAUE, Département, Associations

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)

Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

Appel à Projet Eau & Biodiversité 2022 (Agence de l'Eau RMC)



Les cas d'applications locaux

Les échanges de l'Atelier 3 ont permis aux acteurs présents de valider et prioriser des actions particulières qui font sens sur leur territoire local et ses spécificités.



A AXE STRATÉGIQUE A : AGRICULTURE ET TRANSITIONS

A2 Renforcer et développer les débouchés via les équipements et structures publiques pour les filières de production locale

COMMENT ?

- Mettre en place un projet alimentaire territorial (PAT) afin de rapprocher les filières de consommation et de production locales en articulation avec le PAT départemental
- Renforcer la visibilité de la plateforme Agrilocal encore mal connue et adapter la plateforme Agrilocal, dédiée seulement à l'éducation secondaire, pour toutes les tranches du système éducatif, en lien avec EGALIM
- Lancer des projets de maraîchage municipal / communautaire biologique
- Faire connaître les guides existants pour favoriser l'achat local
- Travailler sur le rapport qualité/prix pour valoriser la production et assurer la soutenabilité des exploitations

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Collectivités, Etablissements publics, Associations, Coopératives, Plateforme Agrilocal 70, Conseil départemental

LES LEVIERS À SOULEVER

FEDER, FSE et FEADER
AAP national annuel PNA (MAAF et ADEME)
Fond Avenir Bio (Plan de Relance)
Appui aux organisations de producteurs (Plan de Relance)
Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)

A3 Créer des pôles agricoles de proximité

COMMENT ?

- Mettre en place une stratégie de coordination entre les agriculteurs pour démultiplier les points de vente locaux et créer de nouvelles proximités résilientes (regroupements de producteurs et produits différents), en lien avec les PAT.
- S'appuyer sur les structures et lieux existants
- Mettre à disposition des salles par les communes ou des associations (local commercial vide par exemple)
- Mutualiser les moyens et la logistique pour les marchés et les paniers (stockage, transport)
- Employer un personnel dédié pour la logistique et la vente
- Poursuivre l'identification des producteurs locaux
- Associer au tourisme et en faire la vitrine de la consommation locale
- Développer des actions de sensibilisation des consommateurs afin de favoriser les changements de pratiques

AVEC QUI ?

Opérateurs immobiliers, Agriculteurs, Collectivités, Associations, Coopératives

LES LEVIERS À SOULEVER

Fonds de restructuration des locaux d'activité (ANCT)
Appui aux organisations de producteurs (Plan de Relance)
Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)

A4 Développer une diversification énergétique encadrée et intégrée au paysage et au profit de la pratique agricole, appuyée sur un diagnostic territorial du potentiel méthanisation

COMMENT ?

- Rester vigilant vis-à-vis de ce diagnostic de ressource pour ne pas tendre vers une production énergétique industrielle au détriment de l'agriculture alimentaire
- Donner les outils de connaissance aux élus afin de tendre vers la diversification énergétique, et des solutions sur-mesure en fonction des contextes

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Coopératives, Chambre d'agriculture

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité à partir d'énergie solaire photovoltaïque, hydroélectrique ou éolienne situées en métropole continentale (Commission de régulation de l'énergie)
Financement d'installations de méthanisation (injection, cogénération, chaleur) (Plan de Relance ADEME)
Appel à projet Plan Paysage et énergie (ADEME)



B AXE STRATÉGIQUE B : FORÊT ET ARBRE HORS FORÊT

B4 Développer les constructions bois qui utilisent en majorité les ressources locales

COMMENT ?

- Sensibiliser les architectes et les bailleurs sociaux à la construction bois
- Faire connaître aux élus et services techniques des collectivités les guides et divers outils existants, réalisés par la FNCOFOR pour favoriser l'écriture des cahiers des charges de marchés / appels d'offres innovants ayant pour but l'utilisation de bois local
- Valoriser les produits refusés aux cahiers des charges industriels grâce à l'artisanat
- Pour la construction, orienter le marché vers les particuliers qui ne sont pas soumis aux mêmes normes et aux marchés publics contraignants
- Faire une analyse de marché et selon le résultat développer les systèmes de scieries mobiles pour mettre en adéquation productions et projets locaux
- Utiliser le bois local dans les aménagements et mobiliers urbains

AVEC QUI ?

Collectivités, Agriculteurs, Propriétaires privés, Entreprises, Etablissements publics, CNPF, COFOR, ONF, Région, Filière bois locale, CAUE, Fibois BFC

LES LEVIERS À SOULEVER

Construire des bâtiments en bois (Région BFC)

B5 Privilégier la régénération naturelle et les essences locales pour renouveler les boisements et les haies en prenant appui sur la création d'une pépinière «Végétal local»

COMMENT ?

- Orienter les propriétaires privés vers les structures de conseil (CNPF) pour assurer des replantations qui prennent en compte les enjeux à la fois économiques et climatiques
- Deux filières de productions prioritaires pour la pépinière «Végétal local» : les arbres forestiers et les arbres fruitiers

AVEC QUI ?

ONF, CNPF, COFOR, Forestiers, Communes forestières

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)



AXE STRATÉGIQUE C : RÉGÉNÉRATION DES SOLS ARTIFICIALISÉS

C5

Réserver un pourcentage d'espaces nourriciers pour chaque projet de construction bâtie et/ou de réhabilitation

COMMENT ?

- Relier aux dispositifs ANRU et quartiers fertiles
- Etendre aux projets d'espaces publics et l'inclusion d'associations citoyennes (ex : incroyables comestibles)

AVEC QUI ?

CEREMA, Chambre d'agriculture, ANRU, Collectivités, Associations, Ministère de la transition écologique, Ministère de la cohésion des territoires, DREAL

C6

Établir un diagnostic des sols artificialisés présentant un potentiel de régénération

COMMENT ?

- Travailler avec les communes et les entreprises pour établir un diagnostic le plus complet possible
- Etablir une liste d'acteurs intéressés pour lancer avec eux les premières opérations de régénération et désimperméabilisation

AVEC QUI ?

Collectivités, Associations, Forestiers, Agriculteurs, CUMA, Coopératives, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et de l'industrie, DDT, Département

D AXE STRATÉGIQUE D : RECONQUÊTE DU RÉSEAU HYDRAULIQUE

D5 Renforcer une action croisée de sensibilisation et de soutien financier aux agriculteurs sur les zones de captage prioritaires

COMMENT ?

- Réaffirmer le besoin d'accélérer et de trouver de nouveaux leviers filières «bas niveau d'impact» rémunératrices pour les agriculteurs et des expérimentations PSE
- Mettre en place une stratégie foncière appuyée sur des échanges de parcelles en profitant des départs à la retraite de 33% des exploitants pour intervenir et maîtriser les pratiques agricoles au droit des territoires sensibles

AVEC QUI ?

Syndicat de rivière, EPTB, Agence de l'eau, CAUE, Chambre d'agriculture, Coopératives, Collectivités

LES LEVIERS À SOULEVER

Mission ECOPHYT'EAU (Réseau CIVAM)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)
Projet Axe Saône 2022-2024 et 2025-2027 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Eau & Biodiversité 2022 (Agence de l'Eau RMC)

SITE DE PROJET POTENTIEL

Captage du Breuchin (nappe à 1m de profondeur et culture de maïs)

D6 Lancer un plan de restauration/gestion des zones humides de tête de bassin versant grâce à un vivier d'agriculteurs rémunérés

COMMENT ?

- Former et sensibiliser les agriculteurs exploitant les têtes de bassins versants de bassin versants, à des pratiques respectueuses des masses d'eau
- Créer un vivier d'agriculteurs rémunérés pour réactiver les paysages écologiques des têtes de bassin versant en priorité rémunéré par les acteurs publics et privés
- Restaurer les mares des têtes de bassins avec l'aide de la Fédération des Chasseurs
- Mieux faire connaître la maquette réalisée par la fédération de pêche et l'utiliser pour sensibiliser chacun aux enjeux environnement du réseau hydraulique

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Coopératives, Chambre d'agriculture, Syndicat de rivière, EPTB, Agence de l'eau, CAUE, Fédération des Chasseurs

LES LEVIERS À SOULEVER

Projet Axe Saône 2022-2024 et 2025-2027 (Agence de l'Eau RMC)
Mission ECOPHYT'EAU (Réseau CIVAM)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)
Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Eau & Biodiversité 2022 (Agence de l'Eau RMC)

A AXE STRATÉGIQUE A : AGRICULTURE ET TRANSITIONS

A2 Elaborer et accompagner l'écriture et la mise en place de PAT

COMMENT ?

- Renforcer l'aide pour les nouvelles installations en conseil technique et en gestion financière
- Travailler en coopérative pour produire localement des protéines végétales
- Regrouper et centraliser les petites initiatives pour partager, conseiller et inciter au changement
- S'appuyer sur les dispositifs existants de projets territoriaux (Lien SCoT, Lien PCAET, lien CRTE...)
- Impliquer les élus dans le projet

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Coopératives agricoles, EPCI, Communes, Chambre d'agriculture, DDT, coopérative d'éleveurs, CD71, CR BFC

LES LEVIERS À SOULEVER

Plateforme Agrilocal 71
Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Appui aux organisations de producteurs (Plan de Relance)
Pacte «bio-sécurité-bien-être animal» en élevage (Plan de Relance-DRAAF)
Fond Avenir Bio (Plan de Relance)
FEDER, FSE et FEADER
AAP national annuel PNA (MAAF et ADEME)
Aides du Conseil régional

A3 Renforcer le lien entre l'élevage, le territoire et les autres filières agricoles locales

COMMENT ?

- Renforcer la valorisation locale de la viande à travers toutes les étapes de production et de vente pour retrouver une proximité avec le consommateur et limiter les coûts de transport et l'impact écologique
- Sensibiliser le public au goût et à la cuisine
- Partenariat potentiel : Former les acteurs à la communication pour renforcer la promotion des productions locales
- Créer des partenariats élevage charolais et cultures céréalières

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Coopératives agricoles, EPCI, Chambre d'agriculture, DDT, Lycée Dumaine (restauration à Mâcon) et lycées agricoles, Maison et institut du Charolais

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Investissement dans les dispositifs de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail (Région BFC et département)
Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC)
Pacte «bio-sécurité-bien-être animal» en élevage (Plan de Relance-DRAAF)
Financements de la Fondation de France

B AXE STRATÉGIQUE B : FORÊT ET ARBRE HORS FORÊT

B4 Construire un programme de réimplantation de l'arbre sur la côte viticole

COMMENT ?

- Réintroduire les arbres fruitiers (pêchers...)
- Développer des parcelles expérimentales et démonstratrices (scientifique et économique) en agroforesterie
- Mettre en place une action « facile et concrète » réalisable par tous en relation avec une action du programme d'action du grand site de France de Solutré Pouilly Vergisson, pour les 6 prochaines années
- Etendre le réseau des acteurs impliqués - aujourd'hui constitué de l'ABC Davayé, le Vinipôle Sud Bourgogne, l'ODG Saint-Véran, l'UPVM - à l'ensemble des professionnels viticoles
- Cartographier et diagnostiquer les haies existantes pour protéger et régénérer le bocage
- Assurer la pérennité des haies existantes avant toutes nouvelles plantations car leurs services écosystémiques sont plus importants

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Coopératives agricoles, Associations, Chambre d'agriculture, Vinipôle, Communes, CAUE, Grand Site SPV, INAO, CAVB, CD71, communes viticoles

LES LEVIERS À SOULEVER

Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC, DRAAF, DREAL)
Label Bas carbone- méthode Haies et Plantation de vergers (Région BFC)
Bocage et paysages (Région BFC)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
Financements de vergers anciens par lots de 10 arbres pour les particuliers (Région BFC)
PEI (Région BFC)

B5 Développer la formation du grand public et des néo-proprétaires forestiers sur la gestion forestière

COMMENT ?

- Développer des événements ludiques en forêt pour faire découvrir les promenades, faire comprendre les principes de gestion et les impacts du changement climatique au grand public (ex : rallyes vélo, ballades commentées, courses d'orientation, chasses au trésor, geocaching...)
- Création d'un livret de bienvenue pour les néo-proprétaires forestiers pour partager des pratiques valorisantes, des débouchés potentiels (locaux si possible - à lier avec le besoin de litière agricole et les chaufferies bois), faire connaître les instances de conseil existantes et leurs capacités... Assurer la transmission de ce livret à chaque achat de parcelles forestières
- Mettre en place une signalétique de sensibilisation en forêt et en mairie pendant les périodes d'opérations forestières (à minima publiques) pour communiquer avec le grand public

AVEC QUI ?

ONF, CNPF, CRPF, CAUE, Communes, CR, CD, DDT, communes forestières ...

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)

B6 Mettre en place un pastoralisme territorial

COMMENT ?

- Créer une instance ou association pour organiser l'action, assurer la mise en réseau des acteurs, la gestion financière, la mise en place de l'exploitant et du troupeau et organiser la rotation des pâtures
- Etablir un diagnostic des espaces potentiels et acteurs intéressés, y compris les communes, par l'entretien et la gestion d'espace ouverts grâce au pâturage
- Construire un cahier des charges pour recruter un berger (exploitant existant souhaitant se diversifier ou accompagnement de l'installation d'un nouvel exploitant)
- Développer un label territorial pour valoriser la vente locale de la viande

AVEC QUI ?

Agriculteurs, Entreprises économiques, Communes, EPCI, Associations, gestionnaires d'infrastructures, établissements publics

LES LEVIERS À SOULEVER

Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires (Plan de Relance FranceAgriMer)
Pacte «bio-sécurité-bien-être animal» en élevage (Plan de Relance- DRAAF)
Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC)
Projet de recherche-action TRANSAG (Réseau CIVAM)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
Investissement dans les dispositifs de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail (Région BFC et départements)
FEDER, FSE et FEADER

SITE DE PROJET POTENTIEL

Espaces enrichis en haut des coteaux viticoles, amplification dans le clunisois du pâturage ovin avec la zone Sérénor, Zone Sud Marans

AXE STRATÉGIQUE C : RÉGÉNÉRATION DES SOLS ARTIFICIALISÉS

C5 Réserver un pourcentage d'espaces nourriciers pour chaque projet de construction bâtie et/ou de réhabilitation

COMMENT ?

- Instaurer cette règle dans les cahiers des charges de ZAC, dans le SCoT et les PLU(i)
- Renaturer et planter des essences nourricières (jardins collectifs, potagers, associations...)

AVEC QUI ?

EPCI, Communes, CAUE, Associations, CEREMA

LES LEVIERS À SOULEVER

Développement des systèmes agroforestiers (Région BFC)
Label Bas carbone- méthode Haies et Plantation de vergers
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)
UrbanSimul (CEREMA- INRA)
Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)
SCoT
PLUi

C6 Articuler les mobilités actives à l'échelle du territoire

COMMENT ?

- Prendre appui sur l'échelle du PETR pour harmoniser et mettre en lien les plans mobilités des communautés de communes et notamment MBA et CC du Clunisois
- Organiser un cadencement en transports collectifs coordonné entre Cluny et Mâcon, en articulation avec les TER
- Améliorer les connectivités piétonnes et cyclables à l'intérieur de la ZAE du sud de l'agglomération de Mâcon et en connexion avec les tissus urbains pour faciliter les déplacements des employés et des consommateurs

AVEC QUI ?

EPCI, Communes, Département, SNCF, délégations de SPC, Compagnies de transports en commun, SITUM, Région BFC, associations

LES LEVIERS À SOULEVER

AAP Aménagements cyclables (future 5e édition)
Appel à manifestation d'intérêt- France Mobilités- TENMOD- édition 2022
Programme Avelo (ADEME)
Programme LEADER
Proposer à des porteurs de projets des locaux vacants dans les gares (France Mobilités)
SCoT, PLUi

D AXE STRATÉGIQUE D : RECONQUÊTE DU RÉSEAU HYDRAULIQUE

D5 Restaurer intégralement une rivière/affluent de la côte viticole

COMMENT ?

- Créer un laboratoire de démonstration français

AVEC QUI ?

EPTB, Chambre d'agriculture, Agriculteurs, Coopératives agricoles, Communes, EPCI, propriétaires domaniaux, riverains

LES LEVIERS À SOULEVER

Projet Axe Saône 2022-2024 et 2025-2027 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Eau & Biodiversité 2022 (Agence de l'Eau RMC)
Appel à Projet Eau et participation citoyenne (Agence de l'eau RMC)
Mission ECOPHYT'EAU (Réseau CIVAM)
Plantons des haies (Future édition) (Plan de relance- DRAAF)

D6 Recenser les ressources d'eau souterraine pour connaître la disponibilité et la gérer au mieux entre le petit et le grand cycle de l'eau

COMMENT ?

- Prendre appui sur ce recensement pour définir une stratégie d'ensemble sur la gestion de la ressource en eau et équilibrer les prélèvements des différents acteurs
- Définir une instance de discussion et de gouvernance impliquant les différents acteurs, et créer un lieu de réunion
- Trouver des financements pour réaliser cette étude dont le BRGM a produit un devis. (A priori, l'agence de l'eau ne souhaite plus soutenir ce type d'étude.

AVEC QUI ?

BRGM, Syndicat des eaux, EPTB, Chambre d'agriculture, Agence de l'eau, CD71

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

D7 Résorber les pertes existantes sur le réseau d'adduction en eau potable afin de faire des économies importantes sur la consommation d'eau de tous

COMMENT ?

- Assurer l'entretien des infrastructures existantes pour améliorer le rendement du réseau de distribution. Seules les extensions de réseau sont financées généralement
- Diagnostiquer les infrastructures anciennes pour vérifier leur état et établir une priorisation des actions de restauration à mener

AVEC QUI ?

Communes, EPCI, Conseil départemental, Syndicats de l'eau, délégués SP

LES LEVIERS À SOULEVER

Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)
Investissement dans les dispositifs de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement du bétail (Région BFC et départements)
Appel à Projet Rebond eau biodiversité climat 2020- 2021 (Agence de l'Eau RMC)

D8 Mettre en place une veille foncière et une protection des espaces agricoles dans les franges urbaines et la plaine de Saône

COMMENT ?

- Préempter du foncier en s'appuyant notamment sur l'implication de l'Etablissement public foncier
- Favoriser l'implantation de l'agriculture bio et des pratiques agroécologiques compatibles dans la plaine de Saône pour maximiser la qualité des sols et de l'eau

AVEC QUI ?

Communes, EPCI, Chambre d'agriculture, Commission d'orientation de l'agriculture, Préfet, Conseil départemental, SAFER, EPF BFC, Terres de lien

LES LEVIERS À SOULEVER

Zone Agricole Protégée (ZAP)
Périmètre de Protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

